



Examen national d'agrément - Divulcation des résultats après l'examen

L'Association canadienne des thérapeutes du sport (ACTS) a le plaisir d'annoncer que l'examen national d'agrément (ENA) a eu lieu le 13 novembre 2021. Les résultats seront divulgués aux candidats environ 6 semaines après la tenue de l'examen.

Pour la première fois, l'ENA était offert en format informatisé, permettant ainsi à près de 300 participants de passer l'examen dans plusieurs villes au Canada. Après avoir réussi l'examen, les nouveaux thérapeutes agréés pourront utiliser le titre de compétences CAT(C) alors qu'ils entameront leur nouvelle carrière en thérapie du sport.

Nous avons hâte d'apporter notre soutien à ces nouveaux thérapeutes du sport en tant que membres dans leur travail pour traiter les blessures musculosquelettiques des Canadiens et Canadiennes.